

S'ENGAGER POUR L'INSERTION DE TOUS

La première mission des banques, en matière d'insertion, est bien évidemment de proposer des produits et services bancaires adaptés à tous les publics : particuliers et entreprises. La France peut être fière dans ce domaine avec un taux de bancarisation de 99%⁽¹⁾ et un ensemble étendu de dispositifs visant à favoriser l'inclusion bancaire, que ce soit en termes d'accès aux services bancaires ou de transparence des tarifs, des dispositifs qui ont par ailleurs inspiré l'Union européenne dans sa législation sur l'accès aux comptes de paiement.

(1) Source : Observatoire de la microfinance

Mais l'action des banques ne s'arrête pas là. Leur engagement sociétal, en tant qu'entreprises, s'étend bien au-delà à l'inclusion sociale et professionnelle de tous, et en particulier des jeunes.

En effet, de nombreux jeunes en France, et principalement ceux résidant dans les 1 500 quartiers prioritaires de la politique de la ville, rencontrent de multiples freins dans leur insertion dans l'emploi et/ou dans leurs démarches d'entrepreneurs. Ces obstacles, de natures très diverses, les maintiennent en marge du marché du travail. Les chiffres dans ces territoires parlent d'eux-mêmes : 1 jeune sur 6 décrocheur et 500 000 jeunes sans activité ni perspective, soit plus de 50% des jeunes des quartiers⁽²⁾. Ils ne sont pas acceptables et c'est notre devoir collectif d'agir pour changer les choses, et vite.

(2) Source : Rapport Borloo - avril 2018

En plus de constituer une injustice sur le plan social, cette exclusion est aussi une perte sur le plan économique. Ces jeunes sont en effet des talents indispensables pour la société et les entreprises. Un pays est avant tout riche de ses ressources humaines et se priver d'une partie de sa jeunesse, c'est se passer d'un vrai levier de réussite.

Pour ces raisons, les banques ont développé des politiques engagées, notamment en matière de formation, d'aide à l'emploi ou encore d'accompagnement à la création d'entreprise, et se mobilisent fortement

en faveur de l'égalité des chances et de la diversité en entreprise. Implantées partout en France avec plus de 37 000 agences, y compris dans les quartiers prioritaires des villes et les zones rurales, elles sont au plus près des populations et des publics en difficulté.

En privilégiant des approches pragmatiques, entre autres par des partenariats avec des structures d'accompagnement institutionnelles ou associatives, les banques contribuent efficacement à apporter des réponses appropriées et pérennes aux problèmes socio-économiques que rencontrent une partie de la population en particulier dans les quartiers prioritaires.

Les banques incitent aussi fortement leurs collaborateurs à s'engager. Ces derniers, en contact quotidien avec les clients, sont en effet très investis dans la mise en œuvre des projets de leur entreprise, que ce soit dans l'exercice de leur métier bancaire, en mécénat de compétences ou encore par du bénévolat. Ils sont partie prenante de ces projets et l'une des clés de leur succès.

Cette mobilisation des banques, à titre collectif ou individuel, est forte et ne date pas d'hier. Elle se renforce encore avec de nouvelles initiatives, annoncées lors de la réunion des grandes entreprises à l'Élysée en juillet 2018, en particulier sur l'accueil des collégiens en stage et sur l'apprentissage.

De l'aide à la réussite scolaire à l'insertion des réfugiés politiques, de l'emploi des personnes en situation de handicap à la formation des apprentis, de l'accès aux études supérieures à l'ouverture à la culture... ce document, sans être exhaustif, offre un aperçu de la diversité des actions remarquables et concrètes menées dans de multiples domaines par les banques, confortant ainsi leur rôle sociétal. Ce document nous invite aussi à en faire toujours plus en faveur de l'insertion des jeunes et des personnes en difficulté. L'avenir de notre pays en dépend !

Marie-Anne Barbat-Layani

Directrice générale de la FBF